
CONTRAT DE PARTENARIAT

RC SAB MIDLEY — Réseau Commercial

INFORMATIONS DU PARTENAIRE

Nom & Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Téléphone WhatsApp : _____

Téléphone secondaire : _____

Adresse complète : _____

Ville : _____

Profession : _____

Email : _____

N° Pièce d'identité : _____

Code Partenaire RC : _____

ARTICLE 1 – Objet

Le présent contrat définit les conditions de collaboration entre SAB MIDLEY et le Partenaire dans le cadre du programme RC SAB MIDLEY. Le Partenaire est autorisé à promouvoir les produits de SAB MIDLEY et à percevoir une commission sur les ventes validées.

ARTICLE 2 – Fonctionnement

Le Partenaire recherche des clients, présente les produits et transmet les commandes à l'administration. SAB MIDLEY assure la gestion du stock, la préparation des commandes, la livraison, le service après vente et le suivi client.

ARTICLE 3 – Commissions

Les commissions varient généralement entre 10 % et 20 % selon les produits. Le paiement intervient 24 heures après confirmation de la livraison afin de limiter les litiges, retours ou annulations.

ARTICLE 4 – Attribution des ventes

Toute vente doit être associée à un Code Partenaire valide. Les ventes non associées à un code valide peuvent ne pas être prises en compte dans le calcul des commissions.

ARTICLE 5 – Obligations du Partenaire

- Respecter les prix communiqués par SAB MIDLEY.
- Ne pas modifier les informations ou caractéristiques des produits.
- Ne pas encaisser d'argent au nom de SAB MIDLEY sans autorisation écrite.
- Préserver l'image et la réputation de l'entreprise.

CONDITIONS GÉNÉRALES & GUIDE PARTENAIRE

ARTICLE 6 – Confidentialité

Le partenaire s'engage à conserver confidentiels son Code Partenaire, les procédures internes, les commissions, les listes de produits et toute information communiquée dans le cadre du programme

ARTICLE 7 – Résiliation

SAB MIDLEY peut suspendre ou retirer l'accès au programme en cas de fraude, de non-respect des règles ou de comportement portant préjudice à l'entreprise.

ARTICLE 8 – Code Partenaire

Chaque partenaire reçoit un Code Partenaire unique et confidentiel après validation de son adhésion. Toute commission est attribuée uniquement sur la base de ce code

ARTICLE 9 – Engagement

Le partenaire agit en qualité d'apporteur d'affaires indépendant et ne peut se présenter comme salarié ou représentant légal de SAB MIDLEY.

GUIDE PRATIQUE

1. Les produits, prix et commissions sont publiés sur le portail partenaire : rc.sabmidley.co
2. Les commandes doivent être transmises au +229 01 69 32 55 76 avec le Code Partenaire.
3. Les clients de Cotonou et Calavi sont livrés selon les conditions applicables.
4. Hors de ces villes, un paiement préalable ou une procédure spécifique peut être exigé avant expédition.
5. Les clients souhaitant voir un produit avant achat peuvent être orientés vers nos bureaux.
6. Les commissions sont versées 24h après livraison.

Coordonnées Officielles

Adresse : Aitchedji, 3e rue à droite en quittant le carrefour pour Séminaire

Téléphone : +229 01 69 32 55 76

Email : rh@sabmidley.co

Site principal : www.sabmidley.co

Portail Partenaire : rc.sabmidley.co

Fait le : ____ / ____ / ____

Signature du Partenaire : _____

Signature et Cachet SAB MIDLEY : _____